

Communiqué de presse

Action cœur de ville - la Banque des Territoires renouvelle son engagement auprès de la ville d'Arles avec la signature du second avenant à la convention cadre ainsi qu'un protocole de financement de 6,6 M€

Arles, le 13 décembre 2021

La Banque des Territoires et la ville d'Arles signent le second avenant à la convention cadre du programme « Action cœur de ville » ainsi qu'un nouveau protocole de financement sur une période de deux ans.

Avec la signature d'un second avenant à la convention du programme « Action cœur de ville », la Banque des Territoires, la Ville d'Arles, et l'ensemble des partenaires poursuivent leur action de revitalisation du territoire dans les domaines des équipements publics, de la redynamisation commerciale, des mobilités et de l'environnement, pour offrir un cadre de vie plus durable aux arlésiens.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires signe un nouveau protocole de financement avec la Ville d'Arles, sur la période 2021-2022, d'un montant total de 6,6 M€ sur deux ans pour financer plusieurs projets structurants d'aménagement urbain et de rénovation du patrimoine bâti.

Pour 2021, la Banque des Territoires accompagne la ville d'Arles à hauteur de 3,15 M€ au travers de trois prêts : 2 prêts de renouvellement urbain (PRU) d'un montant global 1 M€ et un prêt au secteur public local (PSPL) de 2,15 M€. Ces prêts sur fonds d'épargne permettent de financer des opérations d'aménagement, d'équipements publics et de réhabilitation du cœur historique de la ville.

Le premier prêt PRU valorisera l'espace public avec la création d'un itinéraire patrimonial et commercial permettant une déambulation douce aux habitants et aux touristes, avec des îlots de fraîcheur et des fontaines, et la requalification de la majestueuse porte de la Ville, située à l'une des entrées principales du centre historique.

Le second prêt PRU finance le nouvel Hôtel de la Police Municipale qui accueillera les services liés à la tranquillité publique. L'hôtel particulier Quiqueran de Beaujeu de 2 000 m² et l'ancien hospice Van Gogh - qui accueille déjà la médiathèque et propose aux étudiants de l'antenne universitaire un cadre exceptionnel - sont inscrits dans le même programme de rénovation.

La Banque des Territoires accorde enfin à la ville un prêt au secteur public local (PSPL) de 2,15M€, qui financera notamment la remise en état de chemins ruraux et la reconstruction de l'un des principaux ouvrages d'arts de la commune : le Pont de Beynes situé à Mas-Thibert. Ce prêt permet aussi d'accompagner la Ville d'Arles dans la réalisation de logements sociaux et de financer des travaux d'amélioration thermique des bâtiments publics-

« La Banque des Territoires poursuit son accompagnement des nombreux projets de la collectivité en les finançant et en co-finançant des études utiles pour la revitalisation de son territoire. La Ville d'Arles a su s'appuyer sur son attractivité, son patrimoine exceptionnel tout en renouvelant profondément ses équipements et en requalifiant son centre pour affirmer encore davantage ce qu'elle est : une ville du passé, du présent et de l'avenir. » indique Alexis Rouque.

Pour Patrick de Carolis, maire d'Arles et président de la Communauté d'agglomération ACCM, *« L'engagement de la Banque des Territoires traduit sa confiance dans les projets que nous portons, pour faire revivre la plus grande commune de France, son patrimoine et renouer avec son attractivité.*

Ce soutien majeur nous permet d'inscrire Arles dans l'avenir avec le souci constant d'intégrer la préservation de l'environnement aux projets de développement ».

A propos de la Ville d'Arles

Troisième ville des Bouches du Rhône, la ville d'Arles compte un peu plus de 52 000 habitants sur une superficie de 758.93 Km², faisant d'elle la commune la plus étendue de France métropolitaine. Comptant une façade littorale, elle se trouve dans le triangle Rhône Méditerranée.

Arles appartient à la communauté d'Agglomération Arles - Crau - Camargue - Montagnette (ACCM). Doté d'un patrimoine historique important et labellisé, la commune réalise 30% de son activité grâce aux secteurs du tourisme mais aussi de la culture (plus de 2 000 emplois directs en 2020). Cependant, le taux de chômage est élevé à 15,5%. L'emploi salarié concerne 18 770 personnes, avec un seuil de pauvreté qui reste élevé aux alentours de 14% de la population. Sur un territoire éclaté dont 86% est déclaré inondable, le développement de l'habitat social et du secteur économique sont difficiles à assurer. Si des actions lourdes de protection contre les crues et de sécurisation des habitants ont été réalisées, il s'agit désormais, grâce au projet Cœur de Ville, d'agir pour le renouveau économique et le développement de secteurs économiques novateurs, l'équilibre démographique et social, la qualité urbaine et résidentielle.

La Ville, sous l'impulsion de son maire Patrick de Carolis, entend apporter grâce à ce projet ambitieux, la réponse à une question essentielle : quelle sera la ville de demain ? Arles doit être en phase avec des priorités de développement qui conduisent vers une nouvelle prospérité grâce à :

- la rénovation de l'habitat,
- au développement économique,
- au plan de mobilités,
- à de meilleurs accès aux services publics,
- Et enfin, à la rénovation de l'espace public.

C'est un total de 22 millions d'euros qui est engagé dans le dispositif Action Cœur de Ville, dont 9 sont destinés à la rénovation de l'espace public.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

Contacts presse

Ville d'Arles

Direction de la communication.

Silvie Ariès s.aries@ville-arles.fr - 06 12 75 16 84 / 04 90 49 36 78

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts

Esther Even : esther.even@caissedesdepots.fr – 04 91 39 59 07

@BdT_Paca